

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **164,74 (EUR)**
 Date de VL et d'actif géré : **31/05/2022**
 Actif géré : **84,31 (millions EUR)**
 Code ISIN : **FR0010894311**
 Indice de référence :
MSCI Emerging Markets NR Close
 Eligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie**

Objectif d'investissement

Grâce à une gestion active fondamentale, l'équipe de gestion cherche à surperformer l'indice représentatif des marchés émergents mondiaux. Les trois sources de performance - l'allocation géographique (choix des pays), l'allocation sectorielle au sein de chaque pays, et la sélection de titres - sont combinées grâce à un processus de gestion éprouvé associant approches 'Top down' et 'Bottom up'. L'allocation géographique constitue un facteur clé dans la maîtrise du risque du fait des disparités économiques et politiques qui existent entre les différents marchés.

Profil de risque et de rendement (SRII) (Source : Fund Admin)



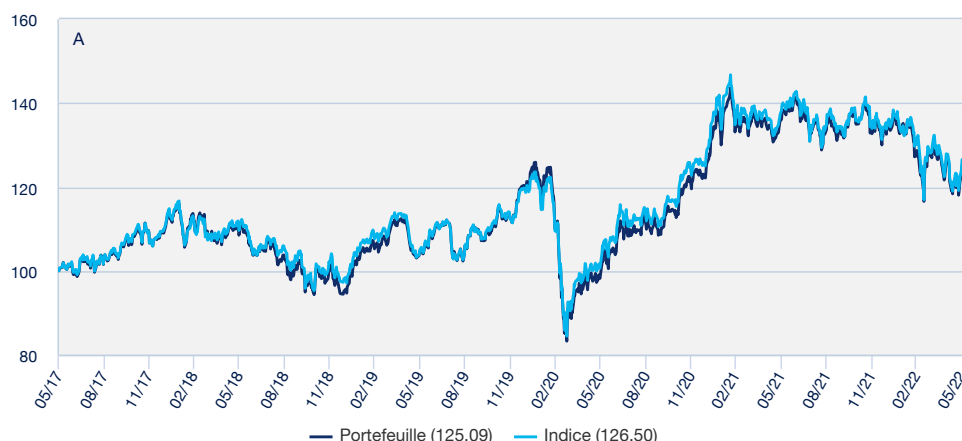
▲ A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

▲ A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRII correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



A : à partir du 15/04/2016, la stratégie de gestion est modifiée

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le
	31/12/2021	29/04/2022	28/02/2022	31/05/2021	31/05/2019	31/05/2017	07/06/2010
Portefeuille	-6,62%	-1,05%	-1,77%	-8,07%	19,39%	25,09%	64,74%
Indice	-6,33%	-1,09%	-2,79%	-8,50%	20,41%	26,50%	83,19%
Ecart	-0,28%	0,04%	1,03%	0,42%	-1,02%	-1,41%	-18,45%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Portefeuille	6,60%	5,28%	24,90%	-12,32%	19,16%	12,34%	-2,62%	13,43%	-8,12%	12,37%
Indice	4,86%	8,54%	20,60%	-10,26%	20,59%	14,94%	-4,87%	11,82%	-6,49%	16,80%
Ecart	1,74%	-3,26%	4,30%	-2,06%	-1,42%	-2,60%	2,25%	1,62%	-1,63%	-4,43%

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateurs (Source : Amundi)

Nombre de lignes en portefeuille 201

Principaux émetteurs en portefeuille (% d'actifs, source : Amundi)

	Portefeuille
TAIWAN SEMICON MANUFG -TSMC	6,80%
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	5,93%
TENCENT HOLDINGS LTD	4,36%
SAUDI NATIONAL BANK/THE	2,79%
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	2,70%
PETROLEO BRASILEIRO SA	1,85%
ICICI BANK LTD	1,64%
BANK CENTRAL ASIA TBK PT	1,40%
CHINA LONGYUAN POWER GROUP	1,34%
HOUSING DEVELOPMENT FINANCE CO	1,28%
Total	30,06%

Les titres mentionnés ne doivent pas être considérés comme des recommandations d'achat ou de vente d'un titre donné.

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	19,59%	21,18%	18,37%	17,46%
Volatilité de l'indice	20,98%	21,20%	18,33%	17,57%
Tracking Error ex-post	4,33%	3,52%	3,12%	2,79%
Ratio d'information	0,10	-0,09	-0,08	-0,19
Ratio de Sharpe	-0,39	0,31	0,27	0,32
Beta	0,91	0,99	0,99	0,98

Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

	Depuis le lancement
Baisse maximale	-33,88%
Délai de recouvrement (jours)	287
Moins bon mois	03/2020
Moins bonne performance	-17,40%
Meilleur mois	01/2012
Meilleure performance	9,95%

ACTION

Commentaire de gestion

Environnement du marché

L'indice MSCI EM a légèrement progressé en mai (+0,4 %, net en USD) et a surperformé l'indice MSCI World (+0,1 %). La première moitié du mois a connu un début hésitant en raison des attentes d'un resserrement agressif de la politique de la Fed et des inquiétudes concernant la croissance économique de la Chine. Dans la dernière partie du mois, les actions des pays émergents se sont redressées car le sentiment du marché est devenu positif sur les actions chinoises en raison des efforts du gouvernement chinois pour amortir le ralentissement de la croissance économique, des attentes de réouverture de Shanghai et de l'assouplissement des restrictions Omicron à Pékin, ainsi que de la déclaration du président américain Joe Biden selon laquelle il envisage de supprimer certains des tarifs douaniers sur les importations chinoises. Les pressions inflationnistes persistantes continuent de renforcer le biais « hawkish » des décideurs politiques, avec l'Inde (+40bp), la Corée du Sud (+25bp), le Brésil (+100bp), l'Arabie Saoudite (+50bp), l'Afrique du Sud (+50bp), Mexique (+50bp), Malaisie (+25bp), Koweït (+25bp), Philippines (+25bp), Pologne (+75bp), Chili (+125bp), Pérou (+50bp), République tchèque (+75bp) et Egypte (+200bp), qui ont tous relevé leurs taux.

Le prix du pétrole Brent a clôturé à 119,9 dollars le baril, en hausse de +12,5% en glissement mensuel. Le pétrole Brent a franchi la barre des 120 dollars, alors que les dirigeants de l'Union européenne ont accepté de poursuivre l'interdiction partielle du pétrole russe et que les confinements ont commencé à s'atténuer en Chine, suscitant des attentes de retour de la demande de pétrole.

Parmi les régions, l'Amérique latine (+8,2 %) a été en tête ce mois-ci, suivie par l'Asie (+0,4 %), tandis que la région EMEA (-4,2 %) est restée à la traîne. L'indice MSCI Chili (+18,4 %) a été le marché le plus performant, grâce aux entreprises du secteur du cuivre, tandis que l'indice MSCI Hongrie (-13,7 %) a été le moins performant au cours du mois, les valeurs bancaires ayant été les plus durement touchées. Parmi les marchés clés, l'indice MSCI Chine (+1,2 %) a progressé grâce aux secteurs des services publics et de l'industrie, tandis que l'indice MSCI Corée du Sud (+1,8 %) a été soutenu par la bonne performance des secteurs des matériaux et de la consommation discrétionnaire. L'indice MSCI Taiwan (+3,6 %) a surperformé l'indice général, le secteur de la technologie ayant rebondi vers la fin du mois à la suite de l'assouplissement des restrictions à Shanghai. L'indice MSCI Inde a reculé (-5,8 %), tiré vers le bas par les technologies de l'information et les matériaux, tandis que l'indice MSCI Afrique du Sud (+1,1 %) a légèrement progressé grâce aux valeurs financières. L'indice MSCI Brésil (+8,4 %) a surperformé, soutenu notamment par les Financières et le secteur de l'Énergie.

Performance du portefeuille

Le fonds a surperformé son indice de référence ce mois-ci, ce qui s'explique principalement par l'allocation par pays et la sélection des titres. Au niveau des pays, la contribution positive due à la surpondération du Brésil et à la sous-pondération de l'Inde et de la Malaisie a plus que compensé les effets négatifs de la surpondération des EAU et la sous-pondération de Taiwan et du Chili. L'allocation sectorielle a été un détracteur, notamment en raison de l'effet négatif de la surpondération de la consommation de base et de la consommation discrétionnaire, toutes deux au Brésil, ainsi que de la surpondération de l'immobilier en Chine, et malgré l'impact positif de la surpondération des services financiers et de la sous-pondération des services publics, toutes deux en Inde, et de la sous-pondération des services financiers à Taiwan. La sélection des titres a contribué positivement grâce à la sous-pondération d'une plateforme de commerce électronique chinoise et d'une société financière non bancaire indienne, ainsi qu'à la surpondération d'un fabricant de véhicules industriels en Inde, d'un fabricant d'équipements de séparation de l'air en Chine et d'un fabricant de produits électroniques en Corée du Sud.

En termes de transactions, nous avons vendu nos positions sur un opérateur de casino à Macao, car nous nous attendons à ce que les revenus restent faibles au moins une année de plus étant donné les politiques de contrôle Covid de la Chine, et nous favorisons d'autres sociétés de consommation domestiques qui devraient bénéficier plus rapidement de la réouverture. Au contraire, nous avons investi dans un opérateur de casino en Corée du Sud qui est légalement accessible aux ressortissants coréens, sur la base de la réouverture depuis que la levée de toutes les restrictions Covid restantes. La valorisation reste attractive et le nouveau gouvernement pourrait assouplir certaines des contraintes réglementaires. Nous avons neutralisé notre position sur une plateforme de commerce électronique en Chine, car la société est plus exposée à une reprise graduelle de la consommation avec l'amélioration de la situation du Covid à Shanghai/Beijing. Les risques réglementaires devraient également avoir atteint leur pic.

Perspectives

L'année 2022 a commencé avec de forts vents contraires: (1) le resserrement monétaire mondial et le tapering, (2) les valorisations élevées du marché américain, (3) l'incertitude persistante sur la croissance des bénéfices en Chine, (4) le risque géopolitique, (5) les dichotomies de valorisation sectorielle.

Nous pensons néanmoins que les actions de la zone émergente devraient offrir une opportunité intéressante en 2022, même s'il est difficile de repérer le point d'entrée exact. Après la chute brutale du marché russe et la décision de MSCI de retirer les titres russes des indices MSCI Emerging Markets, les actions russes ne devraient influencer les marchés émergents qu'indirectement, par le biais de la dynamique de l'inflation mondiale, de la répercussion sur la croissance mondiale et de la géopolitique, mais ne devraient plus constituer un frein direct. Si la situation actuelle a entraîné une forte hausse des prix de plusieurs produits énergétiques et matières premières, nous avons également tendance à penser qu'une certaine destruction de la demande pourrait commencer à un moment, ce qui contribuerait à rééquilibrer les marchés. La dynamique de l'inflation devrait être plus forte à court terme, mais il est peu probable qu'elle modifie les décisions des banques centrales, car elle pourrait également affecter la dynamique de la croissance ou n'être que de courte durée.

En supposant qu'il n'y ait pas de nouvelle escalade majeure en termes de géopolitique, nous pensons que la combinaison (1) d'un écart de valorisation très important entre les marchés émergents et les marchés développés, qui s'est encore creusé l'année dernière, (2) d'un resserrement monétaire proactif initié par la plupart des banques centrales des marchés émergents en 2021 et (3) de la volonté des autorités chinoises d'améliorer la trajectoire de croissance de leur économie, pourrait limiter toute sous-performance supplémentaire des marchés émergents par rapport aux marchés développés.

Dans une perspective à plus long terme, nous continuons de penser que l'amélioration de la discipline en matière de dépenses d'investissement, l'absence de déséquilibres macroéconomiques majeurs et l'augmentation du ratio de distribution devraient aider les économies émergentes à réduire la volatilité de l'économie et des bénéfices.

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Principales surpondérations (% d'actif, source : Amundi)

	Portefeuille	Indice	Ecart (P - I)
SAUDI NATIONAL BANK/THE	2,79%	0,61%	2,17%
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	5,93%	4,36%	1,57%
CHINA LONGYUAN POWER GROUP	1,34%	0,10%	1,23%
JARDINE CYCLE & CARRIAGE LTD	1,12%	-	1,12%
JBS SA	1,14%	0,08%	1,06%
PETROLEO BRASILEIRO SA	1,85%	0,82%	1,03%
SAMSONITE INTERNATIONALE SA	1,00%	-	1,00%
BANK CENTRAL ASIA TBK PT	1,40%	0,43%	0,97%
ICICI BANK LTD	1,64%	0,72%	0,91%
FERTIGLOBE PLC	0,88%	-	0,88%
Total	19,07%	7,12%	11,95%

Principales sous-pondérations (% d'actif, source : Amundi)

	Portefeuille	Indice	Ecart (P - I)
RELIANCE INDUSTRIES LTD	-	1,40%	-1,40%
VALE SA	-	1,08%	-1,08%
CHINA CONSTRUCTION BANK CORP	-	1,05%	-1,05%
AL RAJHI BANK	-	0,75%	-0,75%
HON HAI PRECISION INDUSTRY C	-	0,70%	-0,70%
PING AN INSURANCE GROUP CO OF	-	0,65%	-0,65%
TATA CONSULTANCY SERVICES LTD	-	0,58%	-0,58%
BAIDU INC	-	0,57%	-0,57%
INDUS & COMAL BANK CHINA-ICBC	-	0,53%	-0,53%
MEDIATEK INC	0,18%	0,69%	-0,50%
Total	0,20%	8,00%	-7,80%

Les titres mentionnés ne doivent pas être considérés comme des recommandations d'achat ou de vente d'un titre donné.

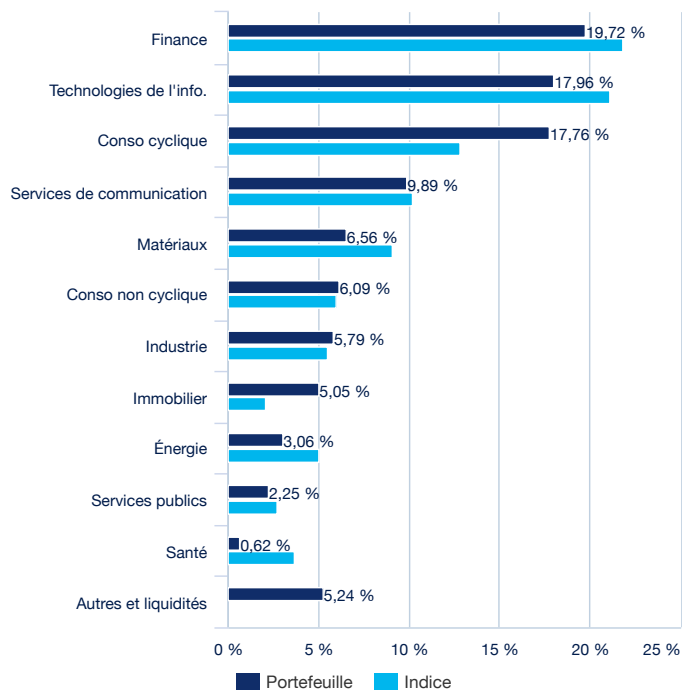
Les titres mentionnés ne doivent pas être considérés comme des recommandations d'achat ou de vente d'un titre donné.

ACTION ■

Evolution de l'actif (Source : Fund Admin)

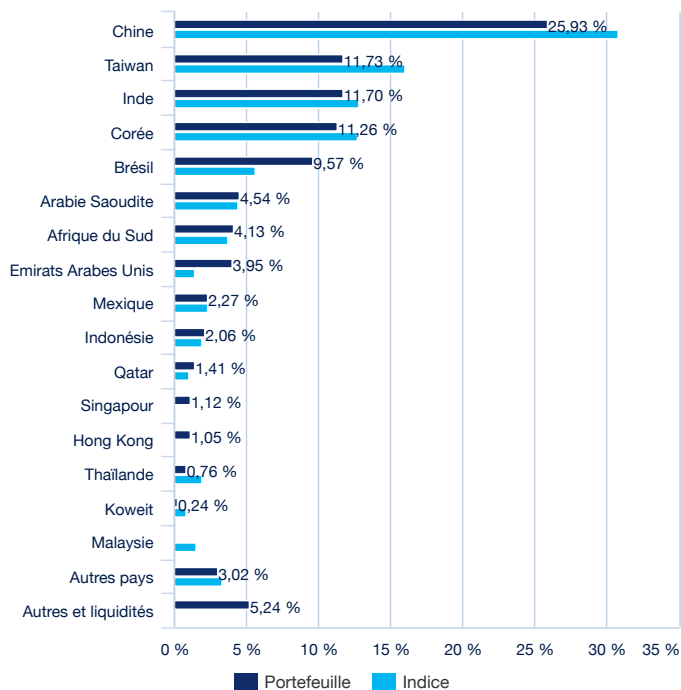
	Actif géré	Valeur Liquidative (VL)
30/06/2021	74 644 588	186,22
30/07/2021	96 459 536	174,84
31/08/2021	96 706 770	178,65
30/09/2021	94 094 027	175,60
29/10/2021	95 054 363	177,70
30/11/2021	92 781 040	174,74
31/12/2021	94 736 243	176,41
31/01/2022	93 927 719	177,65
28/02/2022	88 874 629	167,70
31/03/2022	85 823 089	167,18
29/04/2022	85 123 877	166,48
31/05/2022	84 314 980	164,74

Répartition sectorielle (Source : Amundi) *



* Hors prise en compte des produits dérivés.

Répartition géographique (Source : Amundi) *



* Hors prise en compte des produits dérivés.

ACTION ■

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme Juridique	Fonds Commun de Placement (FCP)
Droit applicable	de droit français
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création de la classe	07/06/2010
Devise de référence de la classe	EUR
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	FR0010894311
Souscription minimum: 1ère / suivantes	1 Part(s) / 1 millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 12:00
Frais d'entrée (maximum)	3,00%
Frais de gestion directs annuels maximum	2,20% TTC
Frais de gestion indirects annuels maximum	0,10% TTC
Commission de surperformance	Non
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais courants	2,18% (prélevés) - 30/06/2021
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Historique de l'indice de référence	01/11/2013: 100.00% MSCI EM (EMERGING MARKETS) 07/06/2010: 100.00% CLOS-MSCI EMERGING MARKETS (EUR)
Nom du fonds maître	AMUNDI FUNDS EMERGING WORLD EQUITY

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHÈSE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

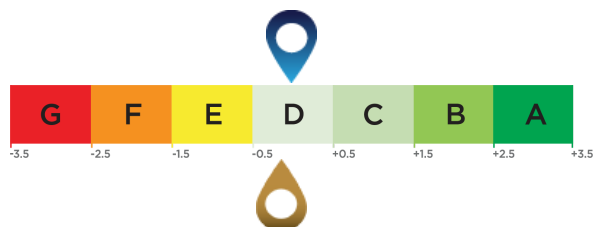
Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.

ACTION ■

Note ESG moyenne (source : Amundi)

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Univers d'investissement ESG: MSCI Emerging Markets NR Close



Score du portefeuille d'investissement: 0,00

Score de l'univers d'investissement ESG¹: -0,11

Couverture ESG (source : Amundi)

	Portefeuille	Univers d'investissement ESG
Pourcentage avec une notation ESG Amundi ²	98,63%	99,17%
Pourcentage pouvant bénéficier d'une notation ESG ³	101,13%	100,00%

Lexique ESG

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

Notes ESG

Note ESG de l'émetteur : chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).

Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille: le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

Intégration de l'ESG chez Amundi

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi⁴, les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

¹ La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.

² Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)

³ Pourcentage de titres du portefeuille total pour lesquels une méthodologie de notation ESG est applicable (en termes de pondération).

⁴ Le document mis à jour est disponible à l'adresse <https://www.amundi.com/int/ESG>.

Niveau de durabilité (source : Morningstar)



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes).

Source Morningstar ©

Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.

© 2022 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

ACTION ■

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.